



# Vêtements personnelle déchire sur lieu de travail

Par **Tino114**, le **02/08/2022** à **15:50**

Bonjour Madame Monsieur

J'aimerais savoir si mon employeur est responsable du fait que mon pantalon c'est déchire a cause d'une chaise de bureau qui est abîmé par le temps et il y a des mini cloud qui en ressort et si. Oui avoir le renseignements sur l'article de loi qui les conserve merci d'avance

Par **P.M.**, le **02/08/2022** à **16:29**

Bonjour,

Si vous avez signalé à l'employeur l'état de vétusté de la chaise et qu'il n'a rien fait pour y remédier, vous pourriez invoquer l'[art. 1240 du Code Civil](#) :

[quote]

Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer.

[/quote]